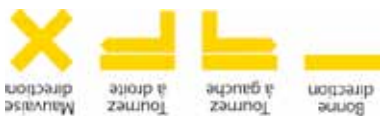




le temps en
Côte-d'Or au
08 92 68 02 21



www.cotedor-tourisme.com
www.bouguer-nature-en-bourgogne.com
www.cotedor-tourisme.com
documentation@cotedor-tourisme.com
Tél. 03 80 63 69 49
Côte-d'Or Tourisme
BP 1601 - 21035 DIJON cedex
www.cotedor-randonnee.com



Type de balisage

http://les.luets.free.fr
Tél. 03 80 31 74 35 ou 06 10 32 59 73

A Binges : Les Luets

Chambres d'hôtes

www.aubergedelaiquillon.fr

Tél. 03 80 31 73 73

A Binges : Auberge de l'Aigillon

Restaurant

Renseignements pratiques

Office de tourisme du canton de
Pontailleur-sur-Saône
3, rue du 8 mai 1945
21270 PONTAILLEUR-SUR-SAONE
Tél. 03 80 47 84 42
info@pontailleur-tourisme.fr
www.pontailleur-tourisme.fr
Comité départemental
de la randonnée pédestre
de Côte-d'Or
9, rue Jean Renoir - 21000 DIJON
Tél. 03 80 41 48 62
cdrp21@orange.fr
www.cotedor-randonnee.com

Adresses utiles

A pied en Vingeanne Val de Saône

CÔTE-D'OR EN BALADE

A pied en Vingeanne Val de Saône



Dans le canton de
Pontailleur-sur-Saône
"Les longs
joursoux"

Dans le canton
de Pontailleur-sur-Saône

"Les longs joursoux"

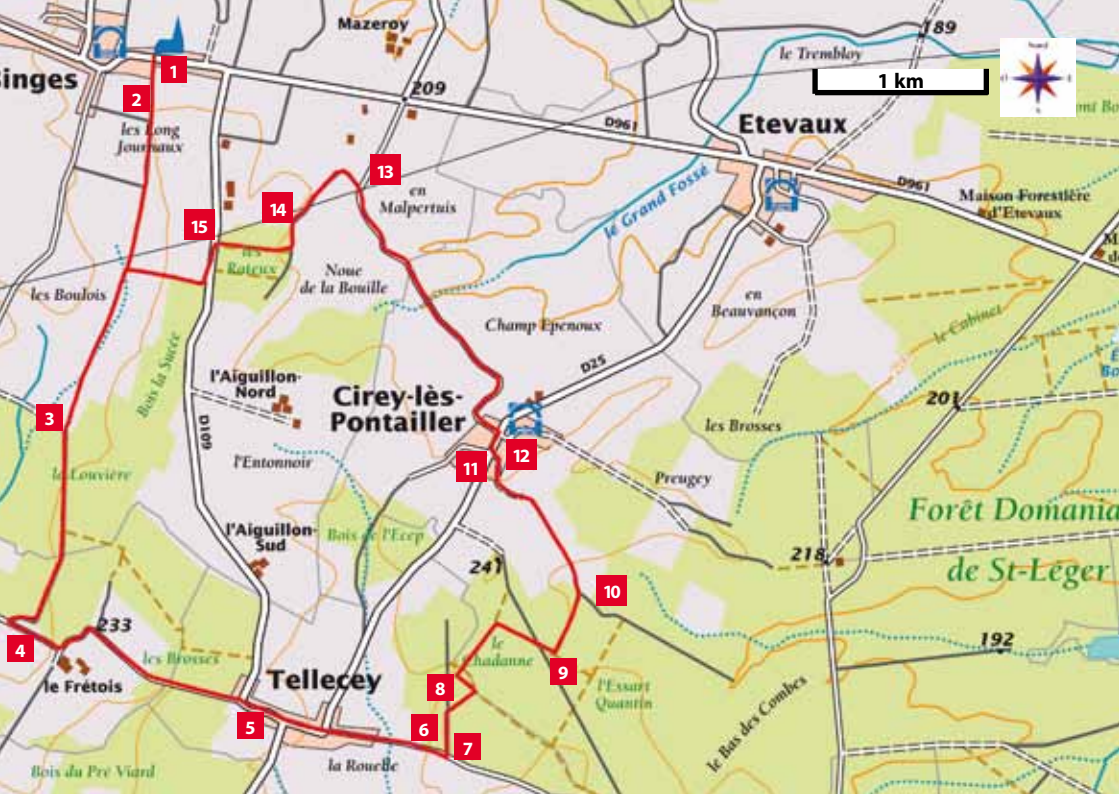
Ce circuit vous emmène à la découverte de la tradition agricole en Val de Saône. La pomme de terre de Binges est la meilleure ambassadrice de ce petit village. En partant de la place de la mairie, vous irez à la rencontre de la nature. De retour à Binges, n'hésitez pas à pousser les portes de son église, admirer la chapelle, ou le lavoir. Pour prolonger la randonnée dans ce secteur, plusieurs itinéraires sont possibles. Renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme.

115
km

4h30

balisage

Inscrit
au
PDIPR



Église Lavoir

- 1** **Départ de l'école en face de la Mairie** (au centre du village possibilité de stationnement).
- 2** **Prendre le chemin** le long du terrain de sport durant environ 2,5 km.
- 3** **Arrivé face à la forêt**, tourner à gauche le long du bois sur 300 m, puis continuer tout droit en traversant la forêt (2,5 km).
- 4** **Arrivé sur la route de Vaux**, tourner à gauche en direction de la ferme "le Frétois", c'est un chemin rural goudronné, rester sur ce chemin jusqu'à Tellecey (3 km).
- 5** **Arrivé dans Tellecey**, continuer tout droit à travers le village jusqu'à la mairie (près de l'église).
- 6** **Prendre le chemin de l'Arnizon**, passer le pont (devant le lavoir), après 200 m, tourner à gauche.
- 7** **Après la barrière**, continuer tout droit sur 270 m.

- 8** **Tourner à droite**. Après 150 m, prendre à gauche et parcourir 50 m avant de bifurquer à droite. Après 350 m, tourner à droite et longer le chemin sur 300 m.
- 9** **Traverser la grande ligne** et prendre le chemin en face (qui part sur la gauche) jusqu'au bout.
- 10** **À la sortie du bois** prendre le chemin à gauche et le suivre jusque dans Cirey (800 m).
- 11** **Arrivé à Cirey**, au niveau de la mairie, tourner à droite et avancer jusqu'à la place à la croix.
- 12** **Tourner à gauche en direction de Binges**, continuer sur presque 2 km.

- 13** **Au niveau du pylône électrique**, prendre le chemin qui part sur la gauche, le suivre, passer devant un deuxième pylône, puis suivre le fossé le long du champ jusqu'à la forêt et enjamber un deuxième fossé.
- 14** **Prendre à droite**, remonter la sommière afin d'arriver sur la route de Tellecey.
- 15** **Suivre cette route sur 150 m**, puis, tourner à droite (250 m) et reprendre le chemin (pris à l'aller) qui vous ramène à la mairie de Binges (le clocher de l'église est visible).



Ne pas emprunter les sentiers les jours de chasse : les samedis, dimanches et jours fériés de mi-septembre à fin février.

Possibilité de rejoindre "Le Bois Charmant /les Longs Journaux/le circuit de la source"; fiches-rando disponibles à l'Office de Tourisme.

© IGN - PARIS 2014 (fond cartographique)
 Réalisé par l'Institut Géographique National.
 Extrait de la carte issue de la BD Cartho*
 © IGN - Saint-Mandé 2014 - Autorisation n°5014-004
 © Côte-d'Or Tourisme 2014 - DIJON
 (surcharges thématiques)
 Édité par la Communauté de communes
 du canton de Pontailleur-sur-Saône.
 Les renseignements sont donnés à titre indicatif et
 n'engagent pas la responsabilité du directeur de
 publication. Ce document n'est pas contractuel.
 © Février 2014. 200 exemplaires. Impression : ICO
 Toute reproduction ou adaptation, sous quelque forme
 et par quelque procédé que ce soit, même partielle,
 interdite pour tous pays.